

Note de synthèse de la DSP n° 91/343 – Parkings Charles De Gaulle et Jean Jaurès (Indigo) – Rapport d'activité 2020

La synthèse présentée ci-après porte sur le rapport d'activité 2020 du délégataire de service public concernant les parcs de stationnement Charles De Gaulle et Jean Jaurès sis Marseille inclus dans le périmètre de la DSP n°91/343.

En préambule, il est précisé que la crise sanitaire « covid 19 » a impacté les fréquentations de tous les parkings métropolitains en 2020.

1. Compte rendu technique

a. Présentation

Les parcs Charles De Gaulle et Jean Jaurès (1 020 places) sont gérés par la société Vinci Park France depuis la notification du contrat de Délégation de Service Public (DSP) en concession le 21 octobre 1991 pour une durée de 52 ans. Depuis novembre 2016, la marque Vinci Park est devenue Indigo.

b. Ouverture et gardiennage

Les deux parkings sont ouverts en permanence pour les abonnés et les usagers horaires.

Une société en charge de la sécurité intervient sur les parcs depuis un PC sécurité.

c. Equipes et outils de maintenance

En 2020, l'équipe d'exploitation-maintenance mise en place sur les parkings représente 3,20 + 2,96 équivalents temps plein (ETP). L'équipe locale est composée de :

- De Gaulle (3,20 ETP) : 2,64 ETP d'agent d'exploitation sur place, 0,30 ETP de service technique et encadrée par 0,10 d'ETP d'encadrement à distance et 0,16 de responsable de site.
- Jaures (2,96 ETP) : 2,66 ETP d'agent d'exploitation sur place, 0,20 ETP de service technique et encadrée par 0,10 d'ETP d'encadrement à distance.

Certaines opérations ponctuelles de maintenance sont assurées par un prestataire externe.

Indigo dispose d'un logiciel de gestion commerciale du parc, d'un logiciel de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage ainsi que d'un logiciel de Gestion Technique Centralisée (GTC).

d. Travaux de maintenance et contrôles

La gestion des installations techniques est assurée par la mise en place de divers contrats de maintenance.

Les travaux marquants de l'année 2020 sont listés ci-après :

- Charles de Gaulle : Remplacement intégrale du système de péage (150 k€).
- Jean Jaurès : groupe électrogène et signalétique pour 7,4 k€ et 6,9 k€.

Tous les contrôles règlementaires relatifs aux installations techniques devant être faits en 2020, ont effectivement été réalisés et ne relatent pas de problème de conformité.

Le montant des investissements de gros entretiens et renouvellements pour 2020 s'élève à 172 370 € HT pour le parking De Gaulle et 20 623 € HT pour le parking Jean Jaurès et concernaient plus particulièrement le remplacement intégral du système de péage au sein du parking De Gaulle.

Le montant des travaux de maintenance curative pour 2020 s'élève à 18 850 € HT pour De Gaulle et 15 639 € HT pour Jean Jaurès et concernaient plus particulièrement les postes de signalétique et de groupe électrogène.

Le montant total des investissements de la DSP pour l'exercice 2020 est de 227 482 € HT.

2. Compte rendu financier

a. Tarifs

La grille tarifaire ne comprend aucune gratuité. Les tarifs n'ont pas évolué depuis 2019 pour le parking Charles de Gaulle et ont augmenté de 5,7% pour le parking Jean Jaurès.

En 2020, un tarif résident a été introduit pour le parking Charles de Gaulle (700€ / an) dont le différentiel est compensé par la métropole.

b. Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global de la délégation de service public atteint 2 566 k€ HT, en diminution de 16,9% par rapport à l'exercice de 2019.

c. Aspects commerciaux

La fréquentation horaire du parking Charles de Gaulle s'élève à 196 480 et a baissé de 29,5% par rapport à 2019, concernant le parking Jean Jaurès la fréquentation horaire s'élève à 11 137 et a diminué de 44,9% par rapport à 2019. Les recettes horaires, à 1 397 k€ HT sont en recul par rapport à 2019 ou elles étaient à 1 928 k€ HT. Les recettes horaires contribuent à 54,4% du chiffre d'affaires.

Les abonnements génèrent 1 070 k€ HT de recettes, contre 1 132 k€ HT en 2019, et montrent une baisse de 5,5%. Ils contribuent à 41,7% du chiffre d'affaires. Le nombre moyen d'abonnés s'élève à 798 dont 336 pour le parking Charles de Gaulle et 462 pour le parking Jean Jaurès.

Le ticket moyen est en hausse de 14,54% par rapport à l'exercice de 2019. Sur la période 2018-2020, le ticket moyen enregistre un taux de croissance annualisé moyen de -22%.

Le chiffre d'affaires par place s'élève à 2 516,1€ HT.

d. Analyse financière de la délégation

Le montant total des produits d'exploitation de la DSP s'élève à 2 567 k€ HT, soit en recul de 16,9% par rapport à 2019.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1 089 k€ HT, soit une baisse de 8,4% par rapport à 2019.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel, comprenant la sous-traitance du nettoyage et du gardiennage, pour 14,4% du chiffre d'affaires, soit 369 k€ HT, en diminution de 8,9% par rapport à l'exercice de 2019 ;
- les autres charges d'exploitation et de maintenance représentant 8,0% du chiffre d'affaires, soit 206 k€ HT.

Aucune redevance n'est versée à la métropole au titre de ce contrat.

Au total, les charges d'exploitation s'élèvent à 1 068 € HT par place.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 478 k€, soit 57,6% du chiffre d'affaires, en retrait par rapport à 2019 où il s'établissait à 1 901 k€. Le résultat d'exploitation s'élève à 970 k€ après déduction des amortissements de 508 k€. Après déduction des frais financiers de 411 k€, le résultat net avant impôts s'établit 558 k€, en chute de 41% par rapport à l'exercice de 2019.

	2019	2020	Variation
Chiffre d'Affaires (hors produits d'exploitation) (1)	3 089 349 €	2 566 389 €	-16,93%
Produits d'exploitation (2)	621 €	611 €	-1,61%
→ dont subvention d'équilibre versée par la Métropole			
Charges d'exploitation (3)	1 188 772 €	1 089 331 €	-8,37%
→ dont redevance versée à la Métropole	0 €	0 €	
Amortissements (4)	503 350 €	508 056 €	0,93%
Résultat d'exploitation (a) = (1) + (2) - (3) - (4)	1 397 848 €	969 613 €	-30,64%
Produits financiers (5)			
Charges financières (6)	451 956 €	411 406 €	-8,97%
Résultat financier (b) = (5) - (6)	-451 956 €	-411 406 €	-8,97%
Résultat courant avant impôts = (a) + (b)	945 892 €	558 207 €	-40,99%
Produits exceptionnels (7)			
Charges exceptionnelles (8)			
Résultat exceptionnel (c) = (7) - (8)	0 €	0 €	
Résultat net = (a) + (b) + (c)	945 892 €	558 207 €	-40,99%

3. Qualité du service

a. Sécurité et sûreté des parkings

Le délégataire fait état d'une baisse des agressions, expulsions, du vandalisme et des effractions de véhicules sur les parkings Charles de Gaulle et Jean Jaurès.

b. Mode de paiement

Charles de Gaulle : Le paiement est assuré par la mise en place de 3 caisses automatiques, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.

Jean Jaurès : Le paiement est assuré par la mise en place de 2 caisses automatiques, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 3 lecteurs piétons, 2 barrières zone hors-gabarit niveau - 1 et 1 lecteur véhicule.

Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, AMERICAN EXPRESS, OPnGO, TOTAL GR et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie.

c. Réclamations et relation clients

Les clients peuvent effectuer leur demande de réclamations en permanence par courrier, téléphone ou sur le site internet. Indigo s'engage à apporter une solution sous soixante-douze heures après la déclaration de demande.

En 2020, un volume total de 170 demandes a été traité sur le parc Castellane (commercial, technique, réclamations...) et 202 sur la parc Préfecture via le numéro de téléphone dédié et le site web du Délégataire.

4. Conclusion générale

Malgré la crise sanitaire, le résultat de la DSP reste positif. Cependant aucune redevance n'est versée à la métropole. La DSP ne laisse courir aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la collectivité.